

(*La Tribune de Genève* ayant publié dans son numéro du 25 avril 2012 une lettre de lecteur très abrégée, vous voudrez bien trouver ci-dessous le texte *in extenso*.)

Les 8 et 9 mai prochains, le Conseil municipal se prononcera sur la demande de crédit complémentaire d'études déposée par les architectes chargés de restaurer et d'agrandir le Musée d'art et d'histoire selon le projet dit « projet Nouvel».

Dans une affaire aussi importante et aussi coûteuse, il est évidemment exclu qu'un vote puisse être inspiré par une quelconque amitié partisane. Il est tout aussi exclu que les membres du Conseil municipal ne soient pas parfaitement informés du dossier, malgré toutes les contre-vérités qui ont été invoquées depuis douze ans à l'appui du projet Nouvel: le concours qu'il aurait remporté, mais qui n'a jamais eu lieu, le coût total de 80 millions, inscrit dans la convention signée par un (seul!) conseiller administratif avec la Fondation Gandur, mais qui ne reposait notoirement sur aucune étude, l'augmentation des surfaces disponibles, dont le chiffrage mêle sans vergogne le gain (très relatif) dû aux plateaux devant obstruer la cour et les m² gagnés à l'intérieur des murs du bâtiment de Camoletti ou en sous-sol, que personne ne conteste, l'imaginaire transparence assurée par une superposition de lourds plateaux opaques ou l'inexplicable besoin muséographique de grouper des collections prétendues encyclopédiques, en fait hétérogènes, etc., etc.

L'argument principal, toutefois, consiste à déclarer qu'abandonner le projet Nouvel serait remettre *sine die* la restauration du musée. Inutile de rappeler que l'urgence d'une restauration tient au manque chronique d'entretien du bâtiment, mais que sa restauration aurait pu avoir lieu depuis dix ans si les quelques fonctionnaires chargés de juger de l'appel d'offres ne s'étaient pas laissé imposer un projet qui non seulement ne correspondait pas à la définition des travaux à exécuter, mais qui de plus établissait entre la restauration et l'agrandissement un lien nécessaire qui a bloqué la situation. Or ce lien paraît toujours s'imposer alors qu'il n'a nullement lieu d'être, les urgences n'étant pas du même ordre. L'abandon du projet de plateaux dans la cour permettrait au contraire de procéder sans retard à la restauration et de reprendre rationnellement le problème de l'agrandissement, celui-ci ne devant d'ailleurs pas être séparé de l'étude de réserves répondant aux exigences actuelles. Or les solutions alternatives offriraient des surfaces beaucoup plus importantes et de meilleures conditions d'exposition (y compris d'éclairage à la lumière naturelle!) que les plateaux projetés par Nouvel, et cela, sans poser de problèmes particuliers de construction et de maintenance.

Rappelons en effet que la technique envisagée pour supporter les poutres devant porter les milliers de tonnes des plateaux est utilisée dans les monuments historiques pour rigidifier

un mur, non pour supporter quoi que ce soit. Ainsi à la cathédrale de Lausanne, mentionnée comme modèle avec une parfaite mauvaise foi, où des tirants verticaux de 6 cm de diamètre ont été introduits dans un mur en pierres de taille. Sans être absolument impossible, placer des poteaux beaucoup plus forts et plus hauts dans des murs en maçonnerie vive comme le sont ceux du musée serait une opération autrement délicate qui comporterait en tout état de cause des risques graves, dont celui d'éclatement des murs par torsions induites sur les tirants sous le poids des plateaux. Or ces risques n'ont même pas été pris en compte, la demande de permis de construire ne comportant aucune étude technique de la densité de la maçonnerie ni de la nature des fondations sur lesquelles devraient reposer les poteaux. Sans doute cette technique a-t-elle reçu l'aval d'un bureau d'ingénieurs connu, mais faut-il rappeler que les ingénieurs qui ont construit la couverture du Centre de culture et de congrès de Lucerne dessiné par Jean Nouvel ont reçu un prix pour cette réalisation et qu'après dix ans, les travaux de rénovation vont coûter très cher aux contribuables de la ville?

Quand on voit quel mépris les architectes affectent d'afficher pour les façades de la cour du musée, on veut bien croire qu'ils les verraient s'écrouler sans déplaisir; mais jouer les apprentis sorciers est-il un rôle qui convienne à la Ville de Genève?

Pierre Vaisse
Professeur honoraire d'histoire de l'art contemporain